



الاتحادية الجزائرية لكرة السلة
X . C A S I + + . C I . E . I + I + . H C C . O + I A A . O . X I + . Z I C U . H +
الرابطة الجهوية الوسطى لكرة السلة
Regional Center Basket-Ball League

Réf N° : 651/LRCBB/2022

Alger, le 09 Aout 2022

NOTE AUX CLUBS

Saison Sportive 2022/2023

Dans le cadre de la reprise des activités de la saison sportive 2022/2023, les Clubs de la Région Centre sont informés que le démarrage du championnat de la **Division Nationale 2 Seniors Messieurs** est prévu les : **07 et 08 Octobre 2022.**

➤ **Dépôt du dossier**

Le dépôt du dossier d'engagement devra être transmis par e-mail à la LRCBB au plus tard le **Jeudi 15 Septembre 2022.**

➤ **Le dossier d'engagement est composé de :**

- Lettre de confirmation de la participation de l'équipe Séniors au championnat de la saison sportive **2022/2023** organisé par la LRCBB, signée par le Président du CSA sur papier en tête du club dûment cacheté.
- Lettre de confirmation de la participation de l'équipe Séniors à la Coupe d'Algérie au titre de la saison sportive **2022/2023**, signée par le Président du CSA sur papier en tête du club dûment cacheté.
- La Fiche d'engagement comprenant les catégories prévues par les **Règlements Généraux visée par la ligue de Wilaya auquel est affilié le Club.**
- Lettre de domiciliation de recevoir dans une **salle homologuée** comportant l'avis favorable du Responsable de la salle.
- Une Copie de la police d'assurance valable pour la saison sportive **2022/2023**, comprenant la liste des personnes assurées (joueurs, staff technique, médical et Dirigeants).
- Un chèque certifié représentant le montant des sommes dues au titre des saisons précédentes.

Il est rappelé que le Responsable élu et les Dirigeants de la Section doivent obligatoirement être titulaires d'une licence délivrée par la LRCBB.

Tout dossier incomplet sera rejeté.

➤ **Frais d'engagement :**

Les frais d'engagement de la Division Nationale 2 Seniors Messieurs pour la saison sportive 2022/2023 sont de : deux cent cinquante mille dinars (**250 000,00 DA**).

Le paiement des frais d'engagement de la saison sportive 2022/2023 se fera directement par versement sur le compte bancaire de la LRCBB (N° **00300060000605420075** BADR Amirouche).

○ Le versement des frais d'engagement peut s'effectuer en trois tranches :

- **1^{ère} tranche de 100.000,00 DA** = Avant le début de la 1^{ère} journée Aller de la 1^{ère} Phase du Championnat 2022/2023.
- **2^{ème} tranche de 100.000,00 DA** = Avant le début de la 1^{ère} journée Retour de la 1^{ère} Phase du Championnat 2022/2023.
- **3^{ème} tranche de 50.000,00 DA** = Avant le début de la 1^{ère} journée de la 2^{ème} Phase du Championnat 2022/2023.

➤ **Période de prêts seniors :**

- La période du prêt d'un **(01) seul joueur** est fixée de la première rencontre du début de la saison sportive 2022/2023 jusqu'à la dernière rencontre Aller de la première phase et avant la première rencontre Retour de la première phase.
- Pour recevoir un joueur en prêt, le club recevant doit respecter le quota de dix-huit (18) joueurs licenciés toutes qualifications confondues.

➤ **Libération :**

- Un club ne peut recevoir que quatre (04) joueurs (ses) libérés(es) au cours d'une saison sportive dans la limite des dix-huit (18) joueurs licenciés toutes qualifications confondues.
- La lettre de libération doit être signée par le Président du club, le cachet du club faisant foi.
- La période de libération est fixée au **31 Décembre 2022**. Les délais de qualification d'un (01) joueur libéré sont de deux (02) jours à compter de la date de dépôt du dossier complet.
- Un joueur libéré peut opter pour tout club de son choix.
- Le changement de club des joueurs par mutation n'est plus autorisé.

NB : En aucun cas un joueur ne pourra participer et représenter plus de deux (02) clubs dans une même compétition durant la même saison sportive.

➤ **Nombre de joueurs :**

- Les clubs évoluant en Division Nationales 2 Seniors Messieurs ne peuvent qualifier que **dix-huit (18) joueurs (es) Sénior**s.
- Tout joueur non retenu parmi l'effectif réglementaire des dix-huit (18) joueurs est libre d'opter pour un club de son choix **sans libération**.
- Peuvent néanmoins être intégrés en séniors tous les joueurs U18 avec avis favorable du cardiologue ainsi que les joueurs U21 licenciés dans le même club et ne seront pas comptabilisés dans l'effectif réglementaire des dix-huit (18) joueurs.
- **Tous les joueurs (ses) U21 doivent être qualifiés au niveau des Ligues de Wilayas et ceux qualifiés par la FABB ne peuvent participer au championnat de la DN2.**

➤ Systeme de la Compétition.

Le Championnat de la **Division Nationale 2 Seniors Messieurs** de la Région Centre est une compétition qui regroupe les équipes de la Région Centre.

Pour cette saison sportive 2022-2023, le Championnat Seniors Messieurs se déroulera en deux (02) phases.

- **PHASE DE GROUPES** : (1^{ère} Phase du Championnat).

Dans la première phase du Championnat, les équipes seront réparties en deux (02) Groupes **A** et **B**. Chaque équipe rencontrera les adversaires de son Groupe en Aller et Retour.

Les quatre (04) meilleures équipes de chaque Groupe se qualifieront pour la Deuxième Phase (quarts de finale), tandis que les équipes classées à partir de la cinquième (5^e) place disputeront les rencontres de classement.

Les équipes éliminées lors de chaque Phase auront à jouer les rencontres de classement en aller/retour et le nombre de points acquis lors des deux (02) rencontres les départagera.

- **PHASE FINALE** : (2^{ème} Phase du Championnat).

- **LES QUARTS DE FINALE** :

Les rencontres se joueront selon la formule de la grille croisée ci-dessous :

A1-B4 : La première équipe du Groupe A affrontera la quatrième équipe du Groupe B.

B1-A4 : La première équipe du Groupe B sera face à la quatrième du groupe A.

A2-B3 : La deuxième équipe du groupe A affrontera la troisième du Groupe B.

B2-A3 : La deuxième équipe du groupe B sera face à la troisième du Groupe B.

Les rencontres se joueront à élimination directe sur deux (02) victoires.

La première rencontre se déroulera chez l'équipe la mieux classée lors de la première phase.

La deuxième rencontre se déroulera chez l'équipe la moins classée lors de la première phase.

La troisième rencontre (éventuelle belle) se déroulera chez l'équipe la mieux classée lors de la première phase.

Cette phase se jouera en trois (03) journées soit un total de quatre (04) rencontres par journée.

Les équipes vainqueurs des quarts de finale se qualifieront pour les Demi-Finales, tandis que les équipes perdantes disputeront les rencontres de classement de la 5^e à la 8^e place, en Aller/Retour et le nombre de points acquis lors des deux (02) rencontres les départagera.

○ DEMI-FINALE :

Cette phase se jouera en trois (03) journées soit un total de deux (02) rencontres par journée. Les rencontres se joueront sur deux (02) victoires, en Aller/Retour et éventuelle belle

La première rencontre se déroulera chez l'équipe la mieux classée lors de la première phase. La deuxième rencontre se déroulera chez l'équipe la moins classée lors de la première phase. La troisième rencontre (éventuelle belle) se déroulera chez l'équipe la mieux classée lors de la première phase.

Les équipes vainqueurs des demi-finales se qualifieront pour la Finale, tandis que les équipes perdantes disputeront les rencontres de classement de la 3^e à la 4^e place, en Aller/Retour et le nombre de points acquis lors des deux (02) rencontres les départagera.

○ LA FINALE :

La finale se jouera sur trois (03) victoires sur terrain neutre qui sera désigné par la LRCBB.

A l'issue de cette finale, l'équipe vainqueur sera déclarée Champion de la Région Centre et disputera le Tournoi Inter-Régions qui sera organisé par la FABB pour l'accession en Division Nationale 1.



Le Président de la LRCBB
SI YUCEF Sofiane